

« La royauté existe toujours en France ; il n'y man-
» que que le roi. » Aussi la royauté ne se fit pas at-
tendre : après quelques années d'agitation le pou-
voir tomba, aux acclamations de la foule, aux mains
de Napoléon...

En 1848, la centralisation créée par la répu-
blique, l'empire et la monarchie constitutionnelle
tendait à se dissoudre, quand tout à coup la dé-
mocratie se trouva de nouveau maîtresse des choses.
Alors, comme si l'analogie des situations devait
ramener perpétuellement les mêmes antinomies,
l'influence rendue au peuple eut de nouveau pour
résultat, non pas de remplir le vœu des classes
moyennes, en poussant à la décentralisation, mais
de réveiller la pensée d'une dictature. Les journées
des 17 mars, 16 avril, 15 mai, n'eurent pas
d'autre but ; enfin, aux journées de juin, la dicta-
ture fut instituée en la personne du général Cava-
gnac, l'homme qui l'ambitionnait le moins, contre
ceux qui la voulaient le plus. L'exemple, couvert du
prétexte de salut public, ne fut pas perdu : en 1849,
nouvel essai de dictature, et toujours contre la dé-
mocratie, qui dès ce moment, préparant sa revan-
che pour 1852, ne caressa plus d'autre idée.

A la date du 2 décembre, les masses fatiguées,
aussi incapables de délibération que d'initiative ; la
bourgeoisie inquiète, aimant à se reposer sur un
chef complaisant de la garde de ses intérêts ; tous
les partis étaient préparés pour cette grande mesure,
dont on espérait des résultats décisifs. Du côté des
républicains, ce qui distinguait les *hommes d'ac-
tion des endormeurs*, c'est que les premiers voulaient
procéder par une dictature énergique, tandis que

les seconds prétendaient qu'on se renfermât, quand
même, dans la constitution.

Ajoutons que les idées monarchiques, reproduites
chaque jour avec une publicité insultante, aidaient
singulièrement à la marche de l'opinion dictato-
riale. Le principe d'autorité admis par les royalistes
comme nécessaire, par la démocratie comme transi-
toire, la pensée en ce moment était une : on ne dif-
férait que sur les mots. Des deux côtés, le pouvoir
personnel, l'autorité d'un seul, apparaissait comme
organe logique et moyen indispensable de solu-
tion. Aussi bien, sur la fin de 1851, n'était-il plus
question de réformes, de créations, d'améliorations
quelconques. Il s'agissait, avant tout, de se battre.
Tous les partis armaient, fabriquaient de la poudre,
captaient la faveur des militaires. Pour les uns le
dictateur futur était Changarnier, pour les autres
Ledru-Rollin ou n'importe qui. La situation, que
tout le monde avait faite, mais avec laquelle per-
sonne ne comptait, voulut que ce fût Bonaparte.

Le 2 décembre au matin, une proclamation affi-
chée dans la nuit apprend aux Parisiens à peine
éveillés, « que l'Assemblée nationale est dissoute,
» le suffrage universel rétabli, le peuple convo-
» qué dans ses comices à l'effet de déclarer, par
» *oui* ou par *non*, s'il adhère au coup d'Etat, et
» s'il autorise Louis-Napoléon à faire une Constitu-
» tion sur les bases de celle de l'an 8, et d'après les
» principes de 89. » Le tout, appuyé d'un nombre
de canons et d'une force armée respectable.

Telle est en substance la proclamation. Le
surplus, on peut le considérer comme verbiage,
eau bénite de cour, phrases de circonstance, par-

fois même inconsidérées. Le rappel de la constitution de l'an 8, par exemple, trahissait une préoccupation personnelle, et faisait tache au tableau. Mais n'y a-t-il pas de taches au soleil? Et puis, qu'importait au peuple la constitution de l'an 8, plutôt que celle de l'an 2, plutôt que celle de l'an 3? Est-ce que la société écrit ses constitutions? demandait M. de Maistre. Le peuple ne les lit pas davantage.

Or, voyez comme tout cela tombe d'à-propos:

Bonaparte dissout l'Assemblée par la force: Voilà l'homme d'action, le dictateur!

Bonaparte en appelle au peuple: Voilà le SUFFRAGE UNIVERSEL!

Bonaparte s'en réfère aux idées de 89: Voilà la RÉVOLUTION!

Le peuple est logique, non pas à la façon des philosophes qui distinguent et qui argumentent; il est logique comme le boulet qui sort du canon, comme le marteau de l'horloge, comme l'automate de Vaucanson. Comment eût-il pu s'opposer à l'entreprise de Louis Bonaparte? Il lui aurait fallu, comme à Sganarelle, distinguer entre fagots et fagots, accepter le suffrage universel d'une main, repousser de l'autre la constitution de l'an 8; applaudir du cœur à la déconfiture de la majorité réactionnaire, et soutenir du vote le principe de la représentation nationale: opérations subtiles dont la masse est incapable.

Ce n'est pas tout. Le Président s'était fait connaître jadis par des écrits socialistes: ses amis conservateurs en avaient presque demandé pour lui pardon au pays. Le peuple, qui juge les hommes

d'après lui-même, sait qu'ils peuvent trahir et se vendre, mais qu'ils ne changent pas. Il dit, le mot est historique: *Barbès a demandé pour nous un milliard aux riches; Bonaparte nous le donnera!* Largesse! comme au temps des rois. C'est tout le socialisme du peuple.

Bientôt on apprend que les généraux Changarnier, la terreur des faubourgs; Cavaignac, si odieux depuis les journées de juin; Bedeau, Lamoricière, le colonel Charras, ont été enlevés de leurs domiciles, enfermés à Mazas, pour être de là dirigés sur Ham. Le peuple jouit de la satisfaction donnée à ses haines; il rappelle le mot de Changarnier aux représentants: *Délibérez en paix!* et rit.

Une réunion de représentants, ayant à leur tête MM. Berryer, O. Barrot, Creton, Vitet, etc., se forme au 10^e arrondissement. Elle est enlevée par la troupe, et conduite, entre deux rangs de soldats, au quai d'Orsay. Les citoyens, sur le passage de cette puissance déchue, se découvrent: le peuple, cruel comme les enfants, sans générosité, insulte à leur désastre: *Ils l'ont voulu!* Vainement ils invoquent la Constitution! La Constitution, dit le peuple, vous l'avez les premiers et sciemment violée. C'est un chiffon dans une hotte.

Mais la Montagne! Ses membres les plus populaires, Greppo, Nadaud, Miot, sont arrêtés aussi. C'était le commentaire de certains passages de la proclamation où le Président, s'adressant à des égoïsmes d'un autre ordre, s'offrait comme sauveur de la société contre les menaces des Rouges, en même temps qu'il se présentait à la multitude comme le procureur de la Révolution. Le peuple,

ingrat, infidèle à l'amitié, ne trouve à cette nouvelle que des railleries ignobles sur la perte des 25 francs. Les montagnards étaient dépopularisés, savez-vous pourquoi? parce qu'ils étaient indemnisés. Le peuple, qui accueille sans sourciller une liste civile de 12 millions, attendu, dit-il, que cela fait aller le commerce, regarde l'indemnité de ses représentants comme un vol fait à sa bourse. 25 francs par jour! des démocrates!... La démocratie, c'est l'envie.

Il n'y avait pas jusqu'à la hardiesse du coup de main qui n'amusât le peuple. On trouvait charmant d'avoir été prendre au lit ces hommes qui la veille parlaient de mettre Bonaparte à Vincennes, et d'en finir avec la république. *Bravo! bien touché*, disaient les faubouriens. Aucune victoire de l'Empereur ne les impressionna plus vivement.

Cependant l'acte du 2 décembre n'en restait pas moins un attentat au premier chef contre la constitution et contre l'assemblée, partant contre la république elle-même. L'appel au peuple ne pouvait le couvrir: l'appel d'un individu au peuple ne peut prévaloir contre le droit écrit du peuple. Pour que l'appel au peuple pût être pris en considération, il aurait fallu, au préalable, remettre les choses *in statu quo*. Au point de vue de la légalité, Bonaparte était donc coupable, passible de l'article 68 de la Constitution. Bien vrai était-il que cette Constitution avait été mainte fois violée par ceux qui parlaient maintenant de la défendre. Mais enfin elle était la loi, le monument de la révolution et de la liberté; loin qu'il fallût déchirer le pacte, la démocratie n'avait d'appui que là.

Le peuple ne voulut rien entendre. Le peuple est toujours pour qui l'appelle; et par cela seul que Bonaparte se soumettait à sa décision, il était sûr d'être absous.

L'avenir dira, à vue des actes de Louis-Napoléon, si le coup d'état du 2 décembre fut, je ne dirai pas légitime, il n'y a point de légitimité contre la loi, mais, au point de vue de l'utilité publique, excusable. Tout ce qu'il m'appartient de faire, c'est d'en rechercher les éléments, la signification, la fatalité; c'est, en rendant justice à ceux qui s'armèrent pour le combattre, de sauver l'honneur national.

La Montagne a fait noblement son devoir. Elle a scellé de son sang une cause juste, mais désespérée. Ce sang, celui de plusieurs milliers de citoyens, la proscription en masse du parti démocratique, ont lavé la patrie, et régénéré la révolution. L'Empereur à Sainte-Hélène disait, parlant des Espagnols: « Ma politique exigeait que l'Espagne entrât dans » mon système: le changement de sa dynastie » était nécessaire. Le peuple espagnol s'est soulevé; » c'était pour lui une question d'honneur: je n'ai » rien à dire. » Qu'il me soit permis en ce moment de m'emparer des paroles de l'Empereur. Le salut de la patrie, je veux le croire, et la politique de Louis-Napoléon, politique de progrès, sans doute, exigeaient qu'il obtînt, à tout prix, une prorogation et une extension d'autorité. Les républicains ne pouvaient, sans lâcheté et sans parjure, permettre cette usurpation. Ils se sont immolés: honneur à eux! Qu'on repousse leur principe, qu'on condamne leurs théories, qu'on proscrive

leurs personnes, à la bonne heure! Que les sycophantes de la tribune, de la presse et de la chaire reçoivent le prix de leurs calomnies : c'est de droit. La postérité rendra une pieuse justice aux vaincus, la France citera leurs noms avec orgueil.

Après l'héroïque Baudin, après Miot, qui seul entre ses collègues a retenu le privilège de la déportation, on cite, parmi les protestants les plus énergiques, Victor Hugo, le grand poète; Michel (de Bourges), le profond orateur; Jules Favre, le Cicéron républicain; Crémieux, Charamaule, Madiet-Montjau, Victor Schœlcher, Marc Dufraisse, le colonel Forestier, la rédaction du *National*. Le journal qui représentait plus spécialement la Constitution de 1848 ne devait pas y survivre : pourquoi les haines qu'il soulevait jadis ne sont-elles pas restées avec lui sous la barricade?...

Que l'étranger, mieux instruit sur l'état de notre pays, la question posée en février, le degré d'intelligence des masses, le jeu des situations, la marche des partis, nous condamne à présent, s'il l'ose! La nation française, qui a accompli déjà de si grandes choses, n'a pas atteint sa majorité. Des préjugés vivaces, une éducation superficielle, donnée par la corruption civilisée plutôt que par la civilisation; de romanesques légendes, en guise d'instruction historique; des modes plutôt que des coutumes; de la vanité plutôt que de la fierté; une niaiserie proverbiale, qui servait déjà, il y a dix-neuf siècles, la fortune de César autant que le courage de ses légions; une légèreté qui trahit l'enfantillage; le goût des parades et l'entrain des manifestations tenant lieu d'esprit public; l'admi-

ration de la force et le culte de l'audace suppléant au respect de la justice : tel est, en raccourci, le portrait du peuple français. De toutes les nations civilisées, c'est encore la plus jeune : que fera cet enfant devenu homme!... Toujours nous avons suivi nos maîtres, et nos querelles d'écoliers nous divisant en une multitude de bandes, toujours nous avons succombé dans nos protestations contre l'autorité, quand nous n'avons pas eu pour auxiliaire une fraction de l'autorité elle-même.

Au 2 décembre, après une campagne de 30 mois de l'Assemblée législative contre les institutions qu'elle était chargée de défendre, le pouvoir exécutif, maître de l'armée, appuyé du clergé, de la bourgeoisie, d'une partie considérable de la classe moyenne, qu'effrayaient les éventualités de 52, fente un coup d'État. Comme Charles X au 25 juillet 1830, le gouvernement partage la représentation nationale et les classes élevées : reste le peuple. Mais tandis que Charles X, en violant la Charte, attaquait la Révolution; Bonaparte se réclame de la Révolution, et ne déchire le pacte, il le dit du moins, que pour arriver aux partis royalistes : dès ce moment la multitude, si elle n'est pas pour lui tout entière, devient neutre. Les blouses de Saint-Antoine refusèrent nettement de marcher : la Montagne les trouva jouant au billard, et n'en put même obtenir un asile pour délibérer. Sur le boulevard, près de la mairie du 5^e arrondissement, un poste ayant été enlevé par des insurgés, ceux-ci furent assaillis par une bande d'ouvriers, et contraints de faire usage de leurs armes contre ces étranges alliés du pouvoir. Dans

le quartier Saint-Marceau et la rue Mouffetard, on se fût attiré un méchant parti, en arrachant seulement un pavé. Ailleurs, le peuple fraternisait avec la troupe contre l'émeute et lui fournissait des vivres : on eût dit des compères du coup d'État. Des bourgeois, chiffonniers parvenus, fusillés par des soldats ivres jusque dans leurs foyers, n'en applaudissaient pas moins à la répression des *brigands*, dont *le Constitutionnel* et *la Patrie* leur racontaient les sinistres exploits. Dans quelques départements, si l'on en croit les relations officielles, le mouvement eut plus de gravité : cela tint à l'enrégimentation formée de longue main par les sociétés secrètes. Les paysans, en quelques endroits, étaient descendus sur la ville, avec leurs femmes et des sacs : ne dirait-on pas les hommes de Brennus ? Mais à peine la nouvelle se répand qu'à Paris les *Rouges* ont le dessous, vite les paysans se retirent et se prononcent pour Bonaparte. *Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne !* Il n'y a pas de gens plus à leur aise, dans les moments critiques, que nos Sosies gaulois.

Étonnez-vous, après cela, des 7,600,000 voix données le 20 décembre à Louis-Napoléon. Oh ! Louis-Napoléon est bien réellement l'élu du peuple. Le peuple, dites-vous, n'a pas été libre ! le peuple a été trompé ! le peuple a eu peur ! Vains prétextes Est-ce que des hommes ont peur ? est-ce qu'ils se trompent en cas pareil ? est-ce qu'ils manquent de liberté ? C'est nous, républicains, qui l'avons répété sur la foi de nos traditions les plus suspectes : *La voix du Peuple est la voix de Dieu.* Eh bien ! la voix de Dieu a nommé Louis-

Napoléon. Comme expression de la volonté populaire, il est le plus légitime des souverains. Et à qui vouliez-vous donc que le peuple donnât ses suffrages ? Nous l'avons entretenu, ce peuple, de 89, de 92, de 93 : il ne connaît toujours que la légende impériale. L'empire a effacé, dans sa mémoire, la république. Est-ce qu'il se souvient du comte de Mirabeau, de M. de Robespierre, de son *ami* Marat, du *Père Duchesne* ? Le peuple ne sait que deux choses, le Bon Dieu et l'Empereur, comme jadis il savait le Bon Dieu et Charlemagne. Si les mœurs du peuple se sont incontestablement adoucies depuis 89, sa raison est restée à peu près au même niveau. En vain nous avons expliqué à ce monarque imberbe les *Droits de l'homme et du citoyen* ; en vain nous l'avons fait jurer par cet adage, *la République est au-dessus du Suffrage universel*. Il prend toujours ses houx pour ses jambes, et il pense que le mieux battant est celui qui a le plus raison.

Comprendrons-nous, enfin, que la république ne peut avoir le même principe que la royauté, et que prendre le suffrage universel pour base du droit public, c'est affirmer implicitement la perpétuité de la monarchie ? Nous sommes réfutés par notre propre principe ; nous avons été vaincus, parce que, à la suite de Rousseau et des plus détestables rhéteurs de 93, nous n'avons pas voulu reconnaître que la monarchie était le produit, direct et presque infaillible, de la spontanéité populaire ; parce que, après avoir aboli le gouvernement *par la grâce de Dieu*, nous avons prétendu, à l'aide d'une autre fiction, constituer le gouvernement *par la grâce du Peuple* ; parce que, au lieu d'être

les éducateurs de la multitude, nous nous sommes faits ses esclaves. Comme à elle, il nous faut encore des manifestations visibles, des symboles palpables, des mirlitons. Le roi détrôné, nous avons mis la plèbe sur le trône, sans vouloir entendre qu'elle était la racine d'où surgirait tôt ou tard une tige royale, l'oignon d'où sortirait le lys. A peine délivrés d'une idole, nous n'aspirons qu'à nous en fabriquer une autre. Nous ressemblons aux soldats de Titus, qui, après la prise du Temple, ne pouvaient revenir de leur surprise, en ne trouvant dans le sanctuaire des Juifs ni statue, ni bœuf, ni âne, ni phallus, ni courtisanes. Ils ne concevaient point ce Jéhovah invisible : c'est ainsi que nous ne concevons pas la Liberté sans proxénètes!

Qu'on pardonne ces réflexions amères à un écrivain qui joua tant de fois le rôle de Cassandre! Je ne fais point le procès à la démocratie, pas plus que je n'infirmes le suffrage qui a renouvelé le mandat de Louis-Napoléon. Mais il est temps que disparaisse cette école de faux révolutionnaires, qui, spéculant sur l'agitation plus que sur l'intelligence, sur les coups de main plus que sur les idées, se croient d'autant plus vigoureux et logiques, qu'ils se flattent de mieux représenter les dernières couches de la plèbe. Et croyez-vous donc que ce soit pour plaire à cette barbarie, à cette misère, et non pas pour la combattre et la guérir, que nous sommes républicains, socialistes et démocrates? Courtisans de la multitude, c'est vous qui êtes les embarreurs de la révolution, agents secrets des monarchies que balaye la liberté, et que relève le suffrage universel.

Qui donc a nommé la Constituante, pleine de

légitimistes, de dynastiques, de nobles, de généraux et de prélats? — Le suffrage universel.

Qui a fait le 10 décembre 1848? — Le suffrage universel.

Qui a produit la Législative? — Le suffrage universel.

Qui a donné le blanc-seing du 20 décembre? — Le suffrage universel.

Qui a choisi le Corps législatif de 52? — Le suffrage universel.

Ne peut-on pas dire aussi que c'est le suffrage universel qui a commencé la réaction le 16 avril; qui s'est éclipsé derrière le dos de Barbès le 15 mai; qui est resté sourd à l'appel du 13 juin; qui a regardé passer la loi du 31 mai; qui s'est croisé les bras le 2 décembre?...

Et je le répète, lorsque j'accuse ainsi le suffrage universel, je n'entends nullement porter atteinte à la Constitution établie, et au principe du pouvoir actuel. J'ai moi-même défendu le suffrage universel, comme droit constitutionnel et loi de l'Etat; et puisqu'il existe, je ne demande point qu'on le supprime, mais qu'il s'éclaire, qu'il s'organise et qu'il vive. Mais il doit être permis au philosophe, au républicain, de constater, pour l'intelligence de l'histoire et l'expérience de l'avenir, que le suffrage universel, chez un peuple dont l'éducation a été aussi négligée que le nôtre, avec sa forme matérialiste et héliocentrique, loin d'être l'organe du progrès, est la pierre d'achoppement de la liberté.

Pauvres et inconséquents démocrates! Nous avons fait des philippiques contre les tyrans; nous avons prêché le respect des nationalités, le libre exercice

de la souveraineté des peuples; nous voulions prendre les armes pour soutenir, envers et contre tous, ces belles, ces incontestables doctrines. — Et de quel droit, si le suffrage universel était notre règle, supposions-nous que la nation russe fût le moins du monde gênée par le tsar; que les paysans polonais, hongrois, lombards, toscans, soupirassent après leur délivrance; que les lazzaroni fussent pleins de haine pour le roi Bomba, et les transtévérins d'horreur pour monsignor Antonelli; que les Espagnols et les Portugais rougissent de leurs reines dona Maria et Isabelle, quand notre peuple à nous, malgré l'appel de ses représentants, malgré le devoir écrit dans la Constitution, malgré le sang versé et la proscription impitoyable, par peur, par bêtise, par contrainte ou par amour, je vous laisse le choix, donne 7,600,000 voix à l'homme que le parti démocratique détestait le plus, qu'il se flattait d'avoir usé, ruiné, démoli, par trois ans de critiques, d'excitations, d'insultes; quand il fait de cet homme un dictateur, un empereur?...

VI.

LOUIS NAPOLEON.

Je ne suis pour rien dans la formation du pouvoir actuel : je voudrais que tous ses adversaires, royalistes et démocrates, pussent en dire autant. Je n'ai cessé de combattre, dans la république et hors de la république, les éléments divers qui devaient fatalement l'amener; je puis, comme Pilate, me laver les doigts de cette création spontanée : Dieu sait ce que j'ai osé pour en étouffer le germe ! Il n'y avait pas de Président de la République, que déjà je prévoyais qu'il en serait de la souveraineté du peuple comme de la Jérusalem d'Ezéchiel, qui se pâmait d'amour pour l'Assyrien et l'Égyptien, et que je tonnais contre la folie de la moderne Ooliba. Comme toujours, la voix du prophète s'est perdue dans le désert, et la fornication s'est accomplie. Puisqu'il est inutile de parler ni *contre* ni *pour*, qu'il me soit au moins permis de raisonner *sur* !... Aux puissants les puissantes vérités. C'est leur droit et c'est notre devoir, pourvu qu'il ne s'y mêle ni perfidie ni offense, *Absque dolo et injuriâ* !